

Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension

*An Investigation of Fieldwork: The Experience of Fieldwork as a Relationship in
Tension*

Bruno Raoul



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/653>
DOI : 10.4000/edc.653
ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université de Lille

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002
Pagination : 87-103
ISBN : 2-9514961-3-3
ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Bruno Raoul, « Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension », *Études de communication* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 09 février 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edc/653> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.653>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© Tous droits réservés

Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension

An Investigation of Fieldwork: The Experience of Fieldwork as a Relationship in Tension

Bruno Raoul

- 1 Quand, dans le cadre d'une enquête scientifique, est évoquée la question du choix d'un terrain, quand le chercheur dit qu'il descend (ou ne descend pas) sur son terrain ou sur le terrain, quand sont avancées l'idée de rapport au terrain ou celle de transcrire un terrain, nous sommes devant divers entendements de cette notion de terrain. Une question de l'appel à contribution pour ce numéro d'*Études de communication* était formulée ainsi : « En d'autres termes, le chercheur travaille-t-il 'sur', 'avec' ou 'pour' son terrain ? ». La question en elle-même est vaste et complexe, incontestablement. Mais elle en cache d'autres, préalables me semble-t-il : en quoi y a-t-il « terrain » dans le travail de recherche, et de quoi s'agit-il ? A partir d'où, de quel lieu (institutionnel, scientifique, géographique...), de quel moment considère-t-on qu'il y a « un terrain de recherche », que le chercheur a un terrain, a son terrain ? Qui peut le dire ? Et en quoi est-il sien ? C'est ce qu'il me semble intéressant de creuser avant d'appréhender, ou plutôt tout en appréhendant le rapport chercheur/terrain à l'aune du triptyque « sur », « avec » et « pour ».
- 2 Dans un premier temps, nous verrons en quoi il y a dans ce rapport, simultanément et de manière indissociable, processus de construction – certes, le terrain peut être déjà là, plus ou moins visible, plus ou moins latent, mais encore faut-il savoir le voir – et processus d'appropriation (en sachant que, ce faisant, le chercheur précise son objet de recherche), un double processus par lequel se repère la dimension subjective du rapport.
- 3 Ceci dit, au cours de son enquête de terrain, de sa fréquentation du terrain (qui ne peut être ponctuelle : elle implique une temporalité, une durée et exige un travail systématique de préparation, d'attention, de réceptivité, mais aussi de doutes et de

prudence), le chercheur reconsidère sans cesse *son terrain*, tel qu'il l'a envisagé et délimité comme réalité sociale à enquêter (faits, individus, phénomènes sociaux), dans une espèce de va-et-vient permanent avec le terrain (la réalité sociale en question). Ressortent ici deux facettes sémantiques d'une même notion : dans le premier cas, le terrain n'existe qu'en tant qu'il prend sens dans le cadre d'une activité de recherche alors que dans le second cas, il « vit » indépendamment du chercheur, il existe en tant que tel. Dès lors, il n'y a (aurait) pas que de la subjectivité dans le rapport chercheur/terrain. Dans un deuxième temps, je m'attacherai à montrer en quoi le chercheur doit composer en permanence avec ce qu'il découvre de « l'existence » du terrain, sachant que ce sont ces « découvertes » qui constituent la matière pour la production d'un savoir scientifique.

- 4 L'« expérience de terrain » se construit ainsi au carrefour d'un double phénomène, ou plutôt d'une dialectique entre un processus de construction par le chercheur d'une part et une situation d'offre à voir par les acteurs et par la « réalité » d'une situation vivante et vécue d'autre part. Dans un troisième temps, il s'agira d'approfondir l'analyse sur cette relation en tension par une réflexion sur la méthodologie et les « outils » dont se dotent le chercheur pour accéder au terrain et restituer le produit de son travail. Nous verrons notamment comment, dans sa pratique même de recherche pour nouer relation avec *son terrain* et *le terrain*, le chercheur se fait aussi praticien de la communication, une posture également constitutive de l'« expérience de terrain ».

Le choix d'un terrain d'enquête : la subjectivité d'une procédure d'objectivation

- 5 Cet article prend particulièrement appui sur un travail de recherche entrepris depuis plus d'un an¹ et mené à l'échelle d'un territoire régional, travail qui a impliqué une investigation de terrain assez conséquente, la recherche s'étant donné pour objectif d'éclairer sur le sens et la portée d'une politique publique régionale dont l'ambition affichée est de favoriser l'accès des habitants de la région aux outils informatiques et au réseau internet par la création de cybercentres, et par là de comprendre les modalités d'insertion de ceux-ci dans les territoires.
- 6 Pour procéder, nous avons privilégié une approche qualitative. Après lecture de premiers documents qui nous étaient accessibles et réalisation de cinq entretiens exploratoires, nous avons adressé un questionnaire (à questions ouvertes pour l'essentiel) à tous les responsables des cybercentres ouverts en début mars 2001. Sur les trente-trois questionnaires expédiés, vingt-huit nous ont été retournés. Sur cette base, nous avons établi des critères d'identification : localisation dans le territoire régional, caractéristiques géographiques, orientations affichées des projets... A partir de là, nous avons retenu treize cybercentres concernant lesquels nous avons procédé à des entretiens sur place avec les porteurs de projet et/ou les animateurs. Ces entretiens nous ont éclairé non pas tant sur les cybercentres que sur la manière dont des acteurs qui en ont la responsabilité² (portage et mise en œuvre) en parlaient, ils nous ont révélé leur manière de penser le cybercentre et les activités qui s'y déroulent et la manière dont ces responsables pensaient les technologies de l'information et de la communication et leur potentiel. Parallèlement à ce travail d'investigation directe auprès des cybercentres, nous avons interviewé un élu et des techniciens de la Région. Au total, au cours de cette recherche, nous avons réalisé à ce jour une vingtaine d'entretiens de deux heures en

moyenne et ainsi rencontré plus de vingt-cinq personnes. Ce sont donc essentiellement les *dirès des acteurs*, qu'il convient certes de situer « en regard d'un contexte interprétatif plus large » (Proulx, 2001 : 59), qui constituent notre matériau de base aujourd'hui. Une autre étape de la recherche est envisagée : par un travail d'observation ethnographique, il s'agira de cerner ce que les gens viennent faire au cybercentre et ce qu'ils y font des technologies mises à leur disposition.

- 7 Certes, dans cet exemple, le terrain existe déjà *a priori* puisqu'une politique publique a été adoptée et qu'elle a donné lieu à mise en œuvre : des cybercentres sont effectivement ouverts, en nombre assez important. Mais cet *a priori*, du point de vue de la recherche, n'est qu'une image du terrain, celle que peut se faire le chercheur en se référant aux premiers éléments d'information dont il peut disposer. Car le terrain, c'est bien autre chose. Et pourtant, c'est sur la base de cette première image que le chercheur va donner un premier cadre à son terrain, c'est-à-dire qu'il va délimiter un domaine d'investigation et commencer à construire, à façonner un terrain de recherche.
- 8 A partir de quand peut-on dire que le chercheur « a construit » son terrain ? Nous verrons dans la suite de cet article que la réponse ne va pas forcément de soi si l'on veut bien considérer que ce processus de construction va s'opérer tout au long du travail de recherche à travers des procédures de réajustement. D'autre part, s'il faut l'entendre comme processus d'objectivation d'une certaine réalité sociale – ce sur quoi le chercheur entend apporter des connaissances – c'est pourtant ce dernier, comme subjectivité, qui élabore et qui conduit ce processus. Il fait des choix concernant les questions, les moyens d'investigation, les modalités d'observation, les lieux qui matérialiseront son terrain, des choix par lesquels il entend « découvrir », scientifiquement, la réalité et en rendre compte. Ainsi, en ce qui concerne la recherche évoquée ci-dessus, nous n'avons pas retenu le principe de prendre contact avec des acteurs dont le projet n'a pas été validé dans le cadre de la politique publique. Également, nous n'avons pas fait le choix de procéder à une analyse comparative entre des cybercentres inscrits dans le cadre de cette politique et d'autres qui se sont développés en totale indépendance de celle-ci. Il n'en reste pas moins que notre recherche porte sur une réalité sociale et qu'elle entend apporter des éclairages à son sujet. Nous devinons ici en quoi un terrain est celui d'un chercheur (*son terrain*) mais aussi en quoi ce chercheur est le créateur du sens qui va faire exister le terrain en question de par la problématique qu'il pose et les choix méthodologiques auxquels il procède, sans oublier le champ disciplinaire dans lequel s'inscrit la recherche. Autre question, maintenant : à partir de quand peut-on dire que le chercheur va sur le terrain (sur *son terrain*) ?

L'enquête à l'épreuve du terrain

- 9 Une fois atteinte une certaine étape d'avancement de sa recherche, le chercheur va concrétiser pleinement son rapport au terrain : il prend des contacts et « descend » sur son terrain. Qu'y découvre-t-il avant tout ? Le terrain, mais le terrain tel qu'il est ou tel qu'il se rend visible pour le chercheur, c'est-à-dire en tant qu'il « est montré » au chercheur par les acteurs qui lui donnent existence ou en tant qu'il « s'offre » à voir au chercheur, à moins que ce ne soit en tant qu'il « s'impose » à lui.

L'investigation comme procédure de médiation

- 10 En terme de procédure, la prise de contact large avec le terrain pourra s'opérer, comme nous avons pu le voir, par l'envoi d'un questionnaire qui sera accompagné d'un courrier expliquant notamment les objectifs et la démarche de la recherche. Pour s'assurer d'un retour de questionnaires qui puisse donner une meilleure assise à l'exploitation qui en sera faite, le chercheur pourra procéder à une relance téléphonique – autre étape et autre modalité du contact. De nouveaux liens se nouent alors entre le chercheur et le terrain (son terrain ?), liens qui tiennent d'ailleurs d'un travail de communication (cf. *infra*).
- 11 Mais le questionnaire implique une réponse écrite, et par là une réponse limitée non pas tant en raison de l'espace de la feuille qu'en raison du temps de remplissage que cela nécessite pour le répondant. C'est notamment en fonction de l'intérêt que celui-ci reconnaît au questionnaire (d'où l'importance de la lettre d'accompagnement) qu'il prendra ce temps, sachant toutefois que cela dépend aussi de sa disponibilité. La relance téléphonique pourra être le moyen par lequel le chercheur pourra, le cas échéant, « négocier » une autre modalité de retour d'information du terrain. Ainsi en a-t-il été auprès de deux responsables de cybercentre qui nous ont fait parvenir les rapports de bilan de leur activité déjà établis pour leur institution ou pour un comité de pilotage.
- 12 A partir des réponses obtenues, le chercheur se fait une représentation plus précise du terrain, de la réalité sociale que sous-tend celui-ci, tout en continuant à construire son terrain (catégorisation, critères de différenciation, choix dans perspective des entretiens...). Ceci dit, ces réponses, au-delà de les considérer comme réponses à des questions posées par le chercheur lui-même, doivent être appréhendées comme modalités par lesquelles le terrain s'affiche, se montre (il faut y déceler des stratégies d'écriture) ou « s'impose » au chercheur (celui-ci devra parfois « faire avec » des réponses qui pourront être brèves, qui pourront être parfois inintéressantes, parfois (très) intéressantes). L'information recueillie par le biais d'un questionnaire (ou lors d'un entretien) est une information par laquelle celui qui la produit participe de la construction de la réalité sociale dont il est censé rendre compte, sachant que c'est le chercheur lui-même qui peut être à l'origine de cette production (cf. *infra*). Autrement dit, les réponses obtenues doivent être considérées sur un autre registre d'entendement que leur seule signification manifeste, ce qui n'est pas forcément perceptible d'emblée. Il sera possible de s'en rendre compte au moment d'une visite par exemple. Ainsi, lors d'un entretien auprès d'une animatrice d'un cybercentre installé dans une zone rurale enclavée, je prendrai conscience du décalage entre le discours du questionnaire – il était cosigné du président de l'association porteuse du projet et de l'animatrice, il avait été soigneusement rempli (ce qui pouvait laisser augurer, mais je ne le réaliserai qu'au retour de l'entretien, d'une disponibilité, d'un « temps libre » assez important pour le remplir !), il était riche en contenus stimulants pour la suite de la recherche, on y sentait une volonté de bien rendre visible l'intention sous-jacente au projet, le propos était très militant, porté par des convictions – et la difficulté à argumenter plus précisément et à mettre en œuvre plus concrètement les idées pourtant affichées comme centrales : « développer la rurbanité par le télétravail », « redonner un esprit pionnier », « aider les producteurs locaux à se développer par le bais des NTIC », « notre projet [un projet plus global dont le cybercentre n'est qu'un aspect], c'est 30 emplois directs et 300 emplois indirects durables ».

Les dires des acteurs comme méta-discours

- 13 Il n'empêche, nous avons recueilli là des *dires d'acteurs* et ce qui remonte alors du terrain est bien plus à comprendre à partir de la question suivante : quelle signification reconnaître aux positions affichées et revendiquées dans les réponses aux questions que nous avons posées ? J'ai ici en tête la réflexion de Luc Boltanski :
- « (Le chercheur s'astreint) à suivre les acteurs au plus près de leur travail interprétatif [...]. Il prend au sérieux leurs arguments et les preuves qu'ils apportent, sans chercher à les réduire ou à les disqualifier en leur opposant une interprétation plus forte » (cité in Proulx, 2001 : 59).
- 14 Sur cette base là, il est en effet possible de considérer ces *dires d'acteurs* comme des discours sociaux tenus dans une situation particulière (celui d'une enquête dans le cadre d'un travail de recherche) certes, mais des discours qui peuvent avoir été élaborés en s'adressant non pas tant à un chercheur qu'à une personne de la métropole régionale s'intéressant à ce qui se passe dans un territoire rural enclavé. En fait, le questionnaire et l'entretien me semblent pouvoir être vus comme étant, pour ces responsables de projet, une occasion de tenter de se rendre un peu plus visible, de quérir une certaine reconnaissance, du moins de tenter de trouver une écoute et un écho concernant leur projet... alors même que cette visibilité et cette écoute ne paraissent pas très probante si l'on se fie au taux de fréquentation (très faible) du lieu. En d'autres termes, ces *dires d'acteurs* me paraissent devoir être entendus en tant que ceux qui les tiennent, les interlocuteurs du chercheur, plutôt que d'être identifiés comme des « sources », doivent l'être, comme l'ont noté Bernard Delforce et Jacques Noyer à propos des interlocuteurs du journaliste, « comme des acteurs sociaux d'un certain type, engagés dans des actions stratégiques et en concurrence avec d'autres acteurs sociaux pour l'imposition du sens » (Delforce et Noyer, 1999 : 15). Et en l'occurrence, le sens de la situation tient-il de l'écriture du projet ou de la réalité fonctionnelle du cybercentre ? Et la concurrence en question, ne l'est-elle pas aussi avec le chercheur lui-même ? Toujours est-il, l'idée de stratégie d'écriture telle que je l'évoque ci-dessus ne signifie pas calcul stratégique, mais elle laisse bien entendre que le répondant, dans sa réponse au questionnaire du chercheur, est guidé par une intentionnalité dont le sens et la portée ne sont pas forcément décelables au moment de l'exploitation du seul questionnaire, il opère des choix langagiers sur la base desquels le chercheur identifiera des points à approfondir, approfondissement qui pourra trouver ses limites dès lors que l'on considère que la venue sur le terrain, au contact direct de l'interlocuteur, est aussi une procédure de vérification. L'entretien donnera ainsi d'autres clés de lecture. Sous couvert de l'idée de stratégie d'écriture à propos du questionnaire, c'est donc laisser entendre que ce n'est pas seulement le contenu explicite des réponses aux questions posées (les informations et données recueillies) qui est à prendre en considération, mais également le sens que donne au questionnaire dans son ensemble, et un sens à un niveau *méta*, l'enquêté lui-même, à savoir (mais là ce n'est qu'une hypothèse suggérée à partir de notre exemple) le sens d'un outil de mise en relation avec un acteur extérieur et d'un moyen de mise en visibilité et de valorisation d'un projet ou d'une activité.
- 15 Dans le cas d'un autre cybercentre, la réponse faite à une question portant sur les orientations du projet nous apparaîtra comme étant une reprise presque stéréotypée du discours de la politique publique régionale. Les critères que nous avons établis nous avaient amenés à retenir ce cybercentre pour un entretien. Au moment de celui-ci, nous

découvrirons un projet fondé sur un positionnement bien singulier, un projet bien argumenté et ne se comprenant qu'à l'aune de l'histoire d'une structure spécifique, celle qui le porte, qui a déjà plus de quinze ans d'existence. C'est là une autre manière d'illustrer en quoi ce qui ressort des questionnaires n'est pas « fiable » tel quel, ne peut être exploité comme tel, de manière « brute ».

- 16 Le rapport au terrain n'est donc pas un rapport « positiviste » (certes, il n'y a rien de nouveau à le relever), c'est-à-dire que le terrain n'est pas « déjà là » comme tel, il ne se donne pas d'emblée à voir, il ne se révèle pas « naturellement ». En d'autres termes, le terrain ne se laisse pas prendre « à bras-le-corps », il s'approche selon une certaine temporalité, et la démarche du chercheur consiste aussi à l'amener à se montrer.

Le « temps de l'entretien »

- 17 L'entretien illustre bien cela, le « temps de l'entretien » participant de cette « épreuve » du rapport au terrain. De mon point de vue, parler d'un « temps de l'entretien », c'est considérer une durée, c'est prendre en compte le temps de l'expression, le temps de la construction de la réponse et de l'élaboration de l'argumentation. La réponse n'existe pas toute faite à moins d'être une réponse « institutionnalisée », au sens où elle a déjà été formatée (et nous l'avons bien souvent rencontrée) : c'est une réponse de l'institution avant d'être celle d'une personne. Mais il n'est pas toujours facile pour le chercheur d'amener son interlocuteur à se dissocier de son institution pour la prendre en recul, celui-ci se réfugiant derrière le statut qu'impose celle-ci. Et pourtant, le temps de l'entretien peut être ce temps où cette dissociation va progressivement s'opérer. Dans certains cas, le chercheur pourra ainsi se rendre compte – plus particulièrement en reprenant la transcription de l'entretien – que son interlocuteur aura construit peu à peu, au fil de l'échange, une réponse confusément élaborée mais très personnalisée, argumentée, nuancée, il pourra deviner chez son interlocuteur une argumentation qui se cherche, des idées en filigrane mais cherchant les mots qui permettraient de les formaliser jusqu'à ce qu'enfin la formulation soit suffisamment précise et pertinente pour marquer de son empreinte le « texte » de l'entretien et pouvoir figurer comme citation à reprendre.
- 18 Insister sur cette dimension temporelle de l'échange que constitue l'entretien, c'est aussi dire que celui-ci ne se « déroule » pas mais qu'il s'élabore, qu'il se construit, et qu'aucune des personnes impliquées ne sait forcément avec précision où il va mener, sur quoi il va ouvrir (plutôt que déboucher). Et pourtant, pour le chercheur, l'entretien aboutit toujours quelque part, aboutit à quelque chose, ne serait-ce qu'à montrer qu'il n'a pas été fructueux en terme de recueil d'informations ou de réflexions spécifiques, à montrer qu'il y a eu beaucoup de langue de bois... même s'il était incontournable. En somme, dans un tel cas, l'institution a toujours su garder le pas sur la personne. Au cours de la recherche sur les cybercentres, j'ai interrogé un « chef de projet » nommé trois semaines plus tôt sur son poste (la directrice de la structure (une scène nationale) que je devais rencontrer m'avait fait savoir deux jours avant la date prévue qu'elle ne pourrait être disponible et m'avait proposé une alternative : un report de près de deux mois ou l'entretien avec le chef de projet). A plusieurs reprises, au cours de l'entrevue, celui-ci mettra en avant, de manière tout à fait légitime, son manque de connaissance du dossier ou un statut ne lui permettant pas de répondre à ma question. De surcroît, je me rendrai compte que je ne trouve pas toujours dans ses réponses de la « matière » pour nourrir véritablement

l'échange autour de la problématique de notre recherche : mon interlocuteur m'apparaît être un connaisseur de la création artistique multimédia et de l'usage potentiel de cette technologie dans le domaine culturel mais n'a pas le recul suffisant pour approfondir sur la question du rapport des cybercentres au territoire. Au retour de cet entretien, je prendrai alors mieux conscience des limites de mon terrain. Plus exactement, je verrai comment le terrain, ou plutôt « l'expérience de terrain » est aussi ce par quoi le chercheur délimite plus précisément encore son objet de recherche.

« L'expérience de terrain » comme relation en tension

- 19 Nous avons pu voir en quoi, dans une recherche comme la nôtre, le questionnaire, faute de permettre un recueil d'informations finalisé, n'est qu'une étape, mais une étape indispensable pour recueillir de premières informations quantitativement représentatives et qualitativement significatives, et pour nouer un contact d'ampleur avec le terrain, une étape essentielle pour accéder à la suivante, un *tremplin* en fait. Probablement, son apport sera « oublié » dans le stade final de la recherche, les contenus qui en sont ressortis s'étant dissous avec l'avancée des entretiens.

Un « travail de communication »

- 20 Mais le rapport au terrain, je l'ai déjà évoqué, ne procède pas seulement du questionnaire proprement dit et des entretiens en tant que tels. Il passe aussi par d'autres vecteurs, particulièrement par des procédures qui relèvent d'un « travail de communication ». Je ne m'étendrai pas sur l'importance du courrier d'accompagnement du questionnaire. Par contre, je voudrais faire quelques réflexions sur les contacts téléphoniques qu'implique une recherche comme celle que nous menons actuellement. Le téléphone s'est révélé être un moyen particulièrement efficace pour relancer les destinataires du questionnaire afin qu'ils nous le retournent rempli puisqu'il nous a permis de tripler le nombre de retours. Si c'est un travail assez long et fastidieux (car il n'est pas toujours facile de toucher le bon interlocuteur à l'instant où on souhaiterait le toucher...), en même temps, une telle procédure est une occasion pour le chercheur de rendre plus « visible » sa recherche auprès du terrain, de mieux présenter son objet et sa démarche de recherche, c'est l'occasion de discuter, d'identifier des interlocuteurs et par là même des acteurs (avec leur projet, leurs questions...), de repérer des modes de positionnement. Dans le cas qui nous concerne ici, nombre de personnes m'ont dit avoir apprécié cette relance téléphonique, plusieurs reconnaissant qu'elles n'auraient pas forcément rempli le questionnaire, qu'il serait resté en plan sur leur bureau alors même qu'il leur était paru intéressant, d'autant plus intéressant qu'elles pouvaient apprécier le fait que des chercheurs portent attention à leur activité... Ce dont j'ai pu me rendre compte à travers certains appels. Une question s'impose ici au chercheur : cette impression favorable décelable chez les acteurs du terrain interfère-t-elle sur le travail d'objectivation ou participe-t-elle du terrain tel que le chercheur peut chercher à l'objectiver ? La réponse me semble pouvoir se trouver dans la nécessité, évoquée ci-dessus, de prendre au sérieux les discours des acteurs sans procéder à aucune réduction ou disqualification, sans se laisser porter par la « *philosophie du soupçon* » :

« Il s'agit de se mettre sérieusement à l'écoute de la parole des acteurs, explique Serge Proulx lorsqu'il entend défendre la posture interprétative. Cette prise en

compte du dire des acteurs ne signifie pas que l'analyste souhaite s'effacer complètement pour laisser toute la place aux acteurs dans l'explicitation de leurs propres situations. L'observateur cherche plutôt à s'ouvrir largement – avec le moins de préjugés ou de pré-jugements possibles – à l'explicitation du sens que les acteurs donnent aux situations dans lesquelles ils se trouvent » (Proulx, 2001 : 59).

- 21 A *contrario*, dans quelques cas, peu nombreux, c'est aussi lors de cette relance, parfois multiple, que j'ai compris (ou senti) qu'il serait vain de s'acharner. D'autre part, le contact téléphonique est également un moyen bien pratique pour obtenir des entretiens. Le chercheur devra souvent se re-présenter afin qu'il soit resitué par son interlocuteur. Il lui sera nécessaire de faire état de l'avancement de son travail et de ce qu'il attend de l'entretien. La prise de rendez-vous impliquera une coordination entre les deux personnes, le chercheur devant montrer qu'il est « disponible », c'est-à-dire qu'il ne va pas faire les choses dans la précipitation – il accorde un intérêt, et donc du temps, à ce que va dire son interlocuteur –, montrer qu'il ne vient pas chercher « trois réponses à trois questions » qu'il se pose... tout en sachant qu'il peut avoir d'autres activités et d'autres contraintes par ailleurs.

La face cachée du terrain (du chercheur)

- 22 Si au cours des entretiens et après chacun d'entre eux, le chercheur est amené à repenser son terrain pour le re-délimiter, le préciser, il procédera également à des ajustements au cours de l'exploitation des entretiens. La question ici posée : comment retranscrire (ou restituer) l'expérience de terrain ? Si la base est un entretien enregistré, la restitution va prendre appui sur un écrit, la transcription de l'enregistrement, transcription qui aura pu être assurée par le chercheur lui-même, celui qui a mené l'entretien, ou par une autre personne, présente ou non lors de l'entretien. A partir de ce moment-là, effectivement, le chercheur s'appuie sur de l'écrit, et non plus sur une parole orale, comme l'a observé Yves Jeanneret en ce sens :

« On peut penser (certains chercheurs le pensent) qu'en allant chercher sur le terrain les comportements des récepteurs (usagers, acteurs, etc) on échappera à l'arbitraire de l'herméneutique textuelle. Soit : allons sur le terrain, faisons de l'observation, recueillons des interviews. Lorsque nous aurons procédé à une enquête auprès des récepteurs, nous aurons récupéré un ensemble de textes et de gestes qui font texte, et il nous restera encore à interpréter ce texte. C'est la revanche des disciplines littéraires qui se profile dès lors au sein des disciplines qui ont à juste titre posé les limites des études littéraires » (Jeanneret, 1997 : 95).

- 23 Et pourtant... l'écrit en question a quelque chose de particulier pour le chercheur, car le « contenu » qui sera interprété, il l'a déjà entendu et éprouvé. C'est même lui, quelque part, qui l'a sollicité ! En effet, en amont de l'écrit censé restituer le terrain – en fait une parole d'acteur du terrain –, on trouve le chercheur. Non pas qu'il en soit le producteur mais il en est l'initiateur. Du terrain (réalité sociale) qu'il constitue en terrain (de recherche), le chercheur en attend une parole donnée (non pas calibrée), c'est-à-dire que l'interlocuteur devra s'exprimer sur un thème « imposé » par le chercheur. Si celui-ci « fait parler » son interlocuteur, il fait exister la parole qui sera enregistrée et, ce faisant, fait exister non pas le terrain (puisque'il existe indépendamment du chercheur) mais son terrain. Le chercheur ne lit donc pas l'écrit qui en découle comme il peut en lire un autre. En lisant la transcription de l'entretien, il se remet en mémoire une parole entendue dans un lieu bien spécifique à un moment spécifique, dans le cadre d'un face à face. En ce sens, cet écrit n'est pas un écrit « ordinaire » pour le chercheur, c'est un écrit de résonance et

de re-découverte d'une situation qu'il a vécue. D'autre part, en tant qu'il a voulu cette situation, le chercheur est aussi « déjà là » dans le texte qu'il lit. Sa « présence » est en filigrane tout au long de l'entretien, indépendamment des questions qu'il pose. Autrement dit, si ce n'est pas une lecture comme une autre, c'est qu'en somme « l'expérience de terrain » telle qu'elle a été vécue la conditionne et prolonge ainsi, jusqu'à l'exploitation et la restitution des données recueillies, cette relation en tension entre le chercheur et son terrain évoquée précédemment.

Conclusion : le chercheur comme acteur social

« On est dans la moyenne ? »

- 24 A travers son contact avec le terrain, le chercheur ne doit pas seulement assumer son statut de chercheur (au sens d'un rapport non impliqué avec le terrain – l'objectivité). Il est aussi un acteur social qui doit, certes, mener un travail de communication par lequel il lui faut gérer sa fonction et son image de chercheur dans la relation qu'il noue avec le terrain. Mais cette fonction et cette image peuvent lui échapper quelque peu. Au terme d'un entretien avec les deux animateurs d'un cybercentre, l'un d'entre eux me sonde discrètement – l'autre est déjà parti, l'enregistrement est terminé, je suis à ranger mon matériel et mes quelques notes et documents – : « *on est dans la moyenne ?* ». Un peu surpris par la question, je lui indique dans un premier temps que ce n'est pas évident pour moi de répondre (tout en lui demandant quelques éclaircissements sur ce qu'il entend par cette idée de « moyenne », de manière à m'assurer que je devine correctement ce qu'il souhaite savoir) étant donné que nous ne rencontrons au total que treize cybercentres sur environ soixante-dix ouverts à la date de l'entretien. Mais que, ceci dit, par rapport à d'autres cybercentres rencontrés, ce qui ressort de cet entretien, c'est une orientation très nette, clairement reconnue, vers une activité de simple prestation de service d'accès aux technologies informatiques et au réseau internet sans aucune politique d'animation et de développement local à côté (ce qui est en revanche bien souvent le cas ailleurs). L'animateur me dit alors qu'il se sent « *un peu rassuré* », car c'est ce que souhaite la mairie pour laquelle il travaille. En me posant cette question, comment me considérait-il, quelle représentation se faisait-il de moi ? Me percevait-il comme une personne ayant un statut de chercheur ou une personne qui, vu le sujet sur lequel elle travaille, devait pouvoir lui apporter quelques éléments de réponse concernant une question qui le préoccupait, lui, dans le cadre de son activité professionnelle ? Nous ne le saurons pas en définitive. Mais peu importe ici. Toujours est-il, dans une telle situation imprévue, le chercheur n'en reste pas moins dans son statut de chercheur. Certes, d'une certaine manière, l'entretien pouvait sembler officiellement terminé. Pour autant, le « travail de terrain » n'avait pas pris fin... et le chercheur se doit alors de constater qu'une fois de plus, son terrain est bien mouvant : la question posée a bien le statut d'une *parole d'acteur* recueillie sur le terrain de la recherche, au même titre d'ailleurs que les remarques par lesquelles se livrera le même animateur, quelques instants plus tard, comme quoi il ne « *s'exprime pas très bien* », il « *bafouille* », qu'il a « *un bac technique* »... que « *la communication et l'expression, ce n'est pas [sa] spécialité* », manière de se disculper d'avoir pu faire des réponses maladroites ou confuses.

Le chercheur « en prise » avec le terrain

- 25 Dès le tout début de notre recherche, le service de la Région chargé de l'évaluation de cette politique publique régionale nous a contactés, les responsables de ce service se déclarant intéressés de nous rencontrer. Lors d'une entrevue, nous leur avons exposé notre mode d'approche du sujet et notre positionnement, et dans le même temps expliqué que notre travail de recherche ne visait nullement à évaluer une politique publique, à apprécier sa pertinence et son efficacité. Toutefois nous avons cru percevoir chez un de nos interlocuteurs une certaine gêne, notre travail nous amenant, mais en avance par rapport à leur calendrier, sur le terrain qu'ils comptaient eux-mêmes questionner quelques mois plus tard, sachant que nous leur avons également précisé que, autant nous pouvions leur expliquer notre démarche et autant ils pourraient accéder à notre rapport de recherche une fois qu'il serait rendu public, autant nous serions les seuls à accéder aux questionnaires remplis et aux entretiens retranscrits, étant garants de l'anonymat des informations recueillies. En fin 2001, une responsable de ce service nous a de nouveau sollicités afin de participer, au titre d'« expert », à une « instance technique d'évaluation » de cette politique publique. Nous avons accepté l'invitation et participons donc, au cours de l'année 2002, aux réunions de ce comité. Ce faisant, nous découvrons une autre facette du terrain de notre recherche : outre de disposer d'informations spécifiques, nous voyons, sous un certain angle, ce terrain au travail, nous l'approchons d'une manière plus impliquée. En d'autres termes, nous travaillons explicitement pour lui (pour faire écho à la formule de l'appel à contribution)... tout en élargissant notre propre terrain. Du statut de chercheur à celui d'« expert », la frontière n'est pas étanche (Boure, 1997), puisque, en l'occurrence, le premier donne sa légitimité au second. Voire, il le nourrit. D'aucuns pourront y déceler, de manière tout à fait légitime, un écueil sérieux pour le chercheur : le risque de « se faire absorber par celui qu'il nourrit » s'il ne prend garde de mesurer sa disponibilité pour une mission d'expertise. Pourtant, en tant qu'acteur social et indépendamment de toute appartenance disciplinaire, n'est-ce pas aussi de la responsabilité du chercheur que de penser et gérer son implication (et donc les limites de celle-ci) dans les affaires de la Cité ? C'est là me semble-t-il une modalité d'approche et de gestion de la « tension permanente » entre les deux positions évoquée par Robert Boure [*ibid.*] et une manière d'appréhender et de trouver les limites entre distanciation et connivence dans le rapport de la recherche au terrain.
-

BIBLIOGRAPHIE

Boure, R., (1997), « *Les sciences de l'information et de la communication au risque de l'expertise ? Sur et sous des pratiques scientifiques* », Réseaux, n° 82/83, pp. 233-253.

Delforce, B. & Noyer, J., (1999), « *Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale* », in : Études de Communication, n° 22, Université Lille 3, pp. 13-39.

Jeanneret, Y., (1997), « *Ni mode, ni paradigme : une question vive* », in : Sicard M. N. & Besnier J. M., (dir.), (1998), Actes du colloque « Les technologies de l'information et de la communication : pour quelle société ? », Université de Technologie de Compiègne, avril 1997, pp. 85-101.

Proulx, S., (2001), « *Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ?* », Actes du XIIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication « *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication* », SFSIC, Unesco (Paris), 10-13 janvier 2001, pp. 57-66.

NOTES

1. Ce travail de recherche, toujours en cours au moment de l'écriture de cet article, je le mène avec la collaboration de Stéphane Benassi (Gérico - Lille 3). Concernant les situations de terrain évoquées dans les pages qui suivent, parfois nous étions présents tous les deux, parfois j'étais seul. Ceci m'amènera à employer le « nous » ou le « je » selon les situations.

2. Nous prenions en quelque sorte « comme ça venait », tel que le terrain se présentait à nous. Nous avons ainsi rencontré des personnes d'une grande diversité de statut : responsable de communication, maire, directeur de structure (Centre social, Point Rencontre Emploi...), responsable de service, chef de projet, agent de développement, animateur...

RÉSUMÉS

En quoi y a-t-il « terrain » dans le travail de recherche, et de quoi s'agit-il ? A partir d'où, de quel lieu, de quel moment considère-t-on qu'il y a « un terrain de recherche », que le chercheur a son terrain ? Telles sont les questions premières qui fondent cet article qui entend également montrer qu'au-delà d'appréhender le rapport chercheur/ terrain comme processus de construction et processus d'appropriation, c'est aussi en termes de « relation en tension » qu'il convient de le considérer lorsque le chercheur fait l'expérience du terrain. Ce faisant, sont proposées quelques réflexions sur l'enquête de terrain. L'article, qui prend particulièrement appui sur un travail de recherche ayant impliqué une investigation de terrain assez conséquente, explique comment le chercheur, dans sa pratique, se livre à un « travail de communication » et comment il peut être lui-même un acteur social en prise avec le terrain.

In what sense is there a field in research? If there is one, what is it? Starting from where, what place, and what moment can we consider that there is a research field and that all researchers have their field? These are the primary questions that form the basis of this article. However, the paper also shows that beyond apprehending the researcher-field relationship as a process of construction and appropriation, it must be considered in terms of relations under tension when the researcher undergoes the experience of fieldwork. The paper thus proposes a number of reflections on fieldwork. This paper, which is based in particular on a sizable field investigation, explains how the practical experience of research constitutes communication work and how the researcher can be a social actor closely involved in the field.

INDEX

Mots-clés : terrain, chercheur, méthodologie de l'enquête, entretien

Keywords : field, researcher, survey methodology, interview

AUTEUR

BRUNO RAOUL

Bruno Raoul est Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université de Lille 3, membre de GERICO. Ses recherches portent essentiellement d'une part sur l'économie politique des technologies de l'information et de la communication et sur les modalités d'insertion sociale de ces technologies et, d'autre part, sur les questions du développement local et régional et des mutations des territoires. Il termine actuellement un rapport de recherche (« Politique publique, médiation sociale, territoire : le cas de 'l'opération Cyber Nord/Pas-de-Calais' ») réalisé dans le cadre du séminaire « Technologies de l'information et dynamiques des sociétés contemporaines » (IFRESI/GERICO) dont il est membre.